



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune de Cartigny est convoqué pour la séance d'installation le lundi 2 juin 2025 à 19h00 à la salle du Conseil municipal

Ordre du jour

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025 ;
2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant la doyenne ou le doyen d'âge ;
3. Election du bureau du Conseil municipal ; la présidente nouvellement élue ou le président nouvellement élu recevra immédiatement la prestation de serment de la doyenne ou du doyen d'âge ;
4. Désignation des membres des différentes commissions.

Carine Zäch

Maire

Cartigny, le 26 mai 2025